Centre International pour l'action en faveur des pauvres



Mars, 2008 Nombre 50

L'urgente nécessité d'une réforme du secteur financier pour mobiliser l'épargne en Afrique subsaharienne

par Sedat Aybar, Université Kadir Has, Turquie, et Costas Lapavitsas, École des études orientales et africaines (SOAS), Université de Londres

Dans le Dossier de recherche politique n° 6 publié par le Centre international pour l'action en faveur des pauvres, Pollin, Epstein et Heintz proposent des solutions alternatives pour réformer la politique monétaire et le secteur financier en Afrique subsaharienne, qui consistent essentiellement à cibler des taux d'intérêts à court terme, mettre en œuvre un contrôle des changes modéré, proposer de vastes programmes de garantie d'emprunt et redynamiser les banques de développement nationales (voir également le Dossier de recherche politique n° 4 publié par le Centre international pour l'action en faveur des pauvres, directement lié au dossier mentionné précédemment).

Dans le présent One Pager, nous insistons sur l'importance d'une réforme du secteur financier pour la mobilisation des ressources nationales, pour la raison suivante : en Afrique subsaharienne, la mobilisation de l'épargne par les systèmes financiers libéralisés a été très insatisfaisante, restreignant fortement l'investissement et rendant improbable une croissance plus rapide et durable.

L'épargne intérieure s'est effondrée dans les années 1980, a poursuivi sa chute dans les années 1990 et, malgré une reprise partielle après l'an 2000, est demeurée faible et fluctuante. Le graphique ci-dessous montre que le niveau d'épargne enregistré dans la région a été moins bon que celui d'Amérique latine et beaucoup moins bon que celui d'Asie orientale.

Les sources de financement externes peuvent partiellement combler cette lacune, mais le niveau de l'investissement étranger direct et des rapatriements de fonds effectués par les travailleurs expatriés est faible comparé à celui d'autres régions. Une augmentation substantielle de l'aide publique au développement est nécessaire, mais l'aide est volatile et souvent convertie en capitaux qui fuient à l'étranger, en grande partie en raison de la libéralisation du compte de capital. Une solution à plus long terme passe par une plus forte mobilisation des ressources nationales grâce à la réforme du secteur financier formel.

En fait, dans l'absolu, l'Afrique subsaharienne ne souffre pas d'une rareté de l'épargne. Les ménages disposent en effet d'une épargne de précaution substantielle en raison de la faiblesse et de l'incertitude de leurs revenus. Mais leur comportement en matière d'épargne est très irrégulier, les ménages pouvant désépargner autant qu'ils épargnent. Le taux d'épargne peut augmenter en raison de l'augmentation de la croissance économique, mais la volatilité de la croissance de la région nuit à la capacité d'épargne des ménages.

Dans ce contexte, les ménages ont besoin de biens d'épargne sûrs et qui leur permettent d'effectuer de nombreuses petites transactions – un service qu'il est peu probable que le secteur financier libéralisé puisse fournir. Ainsi, une grande partie de l'épargne est placée dans des biens non financiers (bétail, immobilier et bijoux) et dans le secteur financier non officiel, au lieu de financier l'investissement productif.

Les ménages africains placent leur épargne dans des biens non financiers en partie pour montrer leur statut social et leur richesse, mais également par ce qu'ils sont généralement confrontés à un environnement financier risqué. Les biens financiers non officiels sont également préférés car ils impliquent généralement des petits dépôts fréquemment répétés auprès d'organismes qui exercent dans un environnement communautaire géographiquement et socialement confiné.

Le manque de capacité du système officiel à mobiliser l'épargne a été exacerbé par la libéralisation du secteur financier. La fermeture des banques d'État, qui atteignaient une large population, a été un facteur important. De plus, les banques commerciales ont limité leur réseau de succursales, se concentrant sur des activités plus

profitables en zone urbaine et réduisant leur déploiement dans les zones rurales. Les petits déposants ont également été découragés par le niveau élevé du dépôt et du solde minimum requis, ainsi que par le temps et les procédures administratives nécessaires à la réalisation des opérations.

Le placement de l'épargne dans le cadre du système financier officiel pourrait augmenter si l'accès aux avoirs financiers était facilité et si ces avoirs étaient mieux adaptés aux besoins des épargnants et plus fiables. En premier lieu, le secteur financier semi-officiel devrait être encouragé à créer plus de débouchés pour l'épargne des ménages.

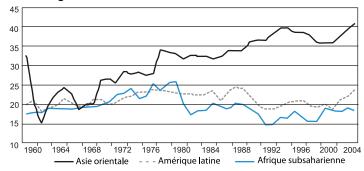
En deuxième lieu, il conviendrait de promouvoir l'innovation technologique afin de lutter contre les problèmes de l'éloignement des fournisseurs de services financiers et du coût de l'accès à ces services, notamment en installant des distributeurs automatiques et en créant des banques mobiles et, plus important encore, un système de fourniture de services bancaires par le biais du téléphone mobile, en particulier dans les zones rurales.

En troisième lieu, les organismes de microfinancement pourraient, en collaboration avec le système officiel, jouer un rôle important dans la mobilisation de l'épargne et dans la mise en commun d'autres ressources financières. Les banques des pays d'Afrique subsaharienne devraient être encouragées à renforcer leur coopération avec ces organismes.

Toutefois, une mesure plus efficace et radicale consisterait à avoir recours à des mécanismes publics pour mobiliser l'épargne, par exemple à des organismes d'épargne postaux redynamisés et à des systèmes de retraite publics renforcés. Les institutions de financement du développement, dont plus de 60 sont présentes dans la région, pourraient également être réorganisées.

Par le passé, les institutions bancaires publiques en Afrique subsaharienne ont été associées à l'inefficacité et au détournement des fonds, et elles ont souvent fait l'objet de pressions politiques. Néanmoins, étant donné la médiocrité des résultats obtenus par le secteur financier officiel libéralisé, il semble qu'il y ait peu d'autres alternatives viables si l'on souhaite voir la mobilisation de l'épargne intérieure officielle s'améliorer et ainsi permettre à l'investissement public et privé d'augmenter.

Épargne intérieure brute par région en développement, 1960-2004 (Pourcentage du PIB)



Source: Indicateurs du développement dans le monde, 2007.

Le Centre international pour l'action en faveur des pauvres (CIP) est un projet conjoint entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Brésil pour promouvoir la coopération Sud-Sud dans la recherche appliquée et de formation sur la pauvreté. Le CIP est spécialisé dans l'analyse des questions de la pauvreté et l'inégalité et aussi de proposer des recommandations pour la formulation de politiques visant à la réduction de la pauvreté. Le CIP est reliée directement avec l'Institut de Recherche Économique Appliquée (IPEA), qui faire recherche pour le gouvernement du Brésil, et le Bureau des Politiques de Développement, PNUD.

Le CIP publie des Working Papers, Policy Research Briefs, *Poverty in Focus*, One Pagers, y Country Studies.

Rapport sur le CIP et toutes les publications disponibles à l'adresse suivante: www.undp-povertycentre.org